Résidence de création Arts plastiques et visuels au sein d'une structure Petite Enfance

Appel à candidatures 2023-2024

Le projet d'implantation d'une résidence artistique dans le domaine des arts visuels sur la saison 2023 / 2024 s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la direction petite enfance et la direction de la culture de la Ville de Rosny-sous-Bois, pour promouvoir l'éveil sensoriel du tout petit.

Objet de la résidence
Le service culturel et la Fabrique Artistique et Numérique accueillent « hors les murs », un(e) artiste en résidence au sein d'une structure municipale Petite Enfance, implantée sur la ville de Rosny-sous-Bois, pour une durée de 5 mois.

Cette résidence vise à soutenir la création contemporaine dans le champ des arts visuels à travers le soutien de la production d'œuvres. Elle permet également la conduite d'un travail d'éveil artistique et culturel en direction des tout-petits (0-3 ans).

La mise en place de la résidence artistique doit répondre aux objectifs suivants :
• Faciliter l'accès à la culture pour les plus petits et leurs familles.
• Impliquer les professionnels de la petite enfance dans une démarche artistique
• Donner aux artistes la possibilité de travailler sur leur création dans un environnement dédié au jeune enfant
• Favoriser la relation parent-enfant par le partage et la découverte d'expériences en vue de soutenir et développer leur rôle parental.

Mise en oeuvre de la résidence
Le début de la résidence est fixé en janvier 2024 et prendra fin en mai 2024.

L'artiste sélectionné(e) investira les espaces de la structure petite enfance pour développer un projet afin de :
• Questionner la création artistique dans les lieux de vie, en lien direct avec le public des tout-petits et leurs accompagnateurs (professionnels, parents)
• Impliquer les professionnels de la petite enfance dans le process / démarche de création artistique
• Interroger également la place des parents dans le processus de création leur implication, leur parole, leur rapport au corps et à la communication non verbale...
• Bousculer les habitudes dans les lieux de vie en proposant des temporalités et des activités différentes
• Se faire se rencontrer les univers de l'artiste, de l'enfant et du professionnel dans un élan d'apprentissage réciproque

• Créer des temps de rencontre entre l'artiste et les professionnels de la structure afin d'aider l'artiste à s'emparer des attentes formulées par les professionnels qui fréquentent et pratiquent au quotidien la structure.

La résidence comprend :

1 - Les actions de recherche et de médiation qui peuvent prendre différentes formes d'intervention (type atelier, rencontre avec les parents, performance) encourageant la rencontre du public concerné avec la création contemporaine :

- Actions en direction des jeunes enfants dans une approche artistique proche de l'improvisation, qui permet d'écouter les enfants, de répondre à leurs gestes et attitudes, tout en les amenant à découvrir les prémisses d'une pratique artistique
- Temps dédiés à la création
- Présentation du travail en cours de création / d'étapes de travail permettant d'ajuster l'adresse au très jeune public
- Temps de sensibilisation des professionnels
- Rencontres ou ateliers avec les parents

L'ensemble de ces interventions, ainsi que des temps de recherches en atelier se répartissent selon un calendrier fixé en accord avec la structure d'accueil petite enfance, pour un volume horaire de 30h.

2 - Une première restitution du travail réalisé dans le cadre de la résidence sera notamment proposée lors d'un temps fort organisé au sein de la structure petite enfance, généralement prévue vers la fin juin, afin de donner un avant-goût de l'installation en cours de création, et de partager les photos et expériences réalisées.

3 - L'artiste disposera d'un temps de création in-situ en amont pour la réalisation de l'exposition à la Fabrique artistique et numérique en septembre 2024, en vue de l'installation plastique qui sera présentée dans le cadre du Grand RDV des tout-petits, et qui marquera l'aboutissement de cette résidence.

Calendrier du projet
Septembre 2023 : Publication de l'appel à candidatures
29 octobre 2023 : Date limite de candidature
Novembre 2023 : Rencontre avec les artistes présélectionnés
Décembre 2023 : Sélection de l'artiste
Janvier 2024 : Démarrage de la résidence de création
Octobre 2024: Exposition à la FAN dans le cadre du Grand RDV des tout-petits

Durée de la résidence
La durée de la résidence est fixée à 5 mois.

Engagement des parties
La Ville mettra à disposition les espaces de la structure petite enfance retenue en respectant les obligations liées au fonctionnement de la structure petite enfance dédiée.

A l'issue du projet réalisé, la Fabrique Artistique et Numérique mettra à disposition un espace en vue de la présentation de l'exposition.

Conditions de la résidence
La ville s'engage au versement d'un montant global et forfaitaire de 6 000 € TTC.

Cette somme couvre l'ensemble des actions de recherche et de médiation et de la réalisation de l'installation plastique, frais de production compris.

La ville assurera à ses frais l'ensemble de la communication pour la promotion de cette résidence et de l'exposition présentée dans le cadre du Grand Rendez-vous des tout-petits.

Admissibilité
Résidence ouverte à un.e artiste vivant ou travaillant à Ile-de-France, dont le travail artistique est l'activité principale, sans limite d'âge et ayant terminé ses études.

Critères de pré sélection
Pertinence du projet au regard du jeune enfant, qualité de l'expérience de l'artiste, du process créatif retenu.

Dossier de candidature
Liste des pièces à transmettre :
- 1 biographie (CV) avec les coordonnées complètes de l'artiste, date de naissance, lieu de vie actuel.
- 1 dossier illustré représentatif du travail général de l'artiste
- 1 note d'intention

Date limite du dépôt des candidatures
25 octobre 2023

Pré sélection
Trois candidats seront pré-sélectionnés et conviés à exposer leur projet lors d'un entretien avec des représentants de la direction de la culture et de la petite enfance. Ils seront ensuite conviés avec la direction du développement culturel. Les candidats pré- sélectionnés auront la possibilité de réaliser une visite in situ pour affiner leur projet sur demande préalable.

Contact
Nina Dupart
Cheffe du service culturel
Espace Malraux - 23 rue Gallieni – 93110 Rosny-sous-Bois
Tél : 01 48 12 27 82

Envoi des candidatures
Par email uniquement : nina.dupart@rosnysousbois.fr
Objet du mail à préciser : Candidature Résidence en crèche